



L'an deux mille vingt, le 10 janvier à vingt heures trente minutes, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique.

Étaient présents : Mmes BRANCON, PERCHET, RICHARD, MM. BESSE, DUJON, LEVIER, NOBILEAU

Absents représentés : Mmes FOUCAULT, LEPAGE, NICOLLE

Absents excusés : Mme, RESCOURIO

Autres participants : Mmes CHAUVET, DECROIX, M. GALINE

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

M BESSE est élu secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte-rendu de la réunion du 05/12/2019 est approuvé à l'unanimité.

Une remarque :

L'opération Initiative trouvera plutôt sa place au printemps. En effet, en début d'année, les parents sont sollicités pour les photos, livres, coopératives scolaires... De plus pour les plantations, ce sera plus adéquat.

HANDI-MALETTE

M. DUJON nous présente le projet Handi'Mallette© qui s'inscrit dans le thème du respect (d'autrui entre autres).

La Handi'Mallette© est une animation pédagogique créée par l'association LADAPT avec objectif d'appréhender les connaissances sur les différents handicaps (moteur, surdité, cécité, mental, cognitif) et favoriser ainsi le vivre ensemble. La méthode basée sur le jeu et la découverte avec l'intervention de bénévoles.

Une participation sous forme de dons à l'association est demandée, nous proposons un montant de 400€ par classe (par demi-journée). Cette subvention est votée à l'unanimité.

Une première intervention avec 2 classes aura lieu le 20/01.

Si l'essai est concluant, il pourra être renouvelé avec d'autres classes.

Complément d'information suite à la réalisation de l'animation (pour les CE1 et CM1):

Les ateliers ont porté sur différents types de handicaps :

- La déficience visuelle où les enfants ont découvert les difficultés rencontrées par les non ou malvoyants mais aussi le fait que guider un porteur de ce handicap était plutôt difficile.
- Les troubles dys qui compliquent grandement la vie des personnes qui en souffrent.
- Les difficultés sensorielles (notamment le toucher)
- Les complications générées par l'absence d'un doigt (le pouce) pour attacher un bouton ou manœuvrer une fermeture éclair.

Par ailleurs, les enfants ont échangé avec des personnes porteuses de handicap « invisibles » (malvoyance et difficultés motrices).

Il est prévu de renouveler l'opération pour les CE2 et les CM2, les CP étant trop jeunes pour tirer parti de l'atelier « dys ». La date prévue est le 2 mars.

Un don à hauteur de 400€ par classe, soit au total 1600€ sera fait par l'école. La caisse des écoles versera une subvention du montant équivalent.

BILAN DES SAPINS

Nous avons encaissé 2697€

Pour une facture (transport compris) de 2209.90€ + une commande supplémentaire tardive de 123€ = 2332,90€

Soit un bénéfice de 364,10€

La distribution c'est bien passée.

PREPARATION BROCANTE/VIDE GRENIER

Dimanche 2 février : brocante en salle, en même temps que la caisse des écoles de Janville

Horaires : 7h pour les exposants / 10h pour le public

Pour simplifier et éviter des réclamations sur la dimension des tables, nous fixons le tarif à la table plutôt qu'au mètre linéaire, à raison de 10€ la table.

Moyen mis en œuvre pour assurer la publicité de l'évènement (exposants et public) :

- sites web spécialisés
- mailing liste
- pub facebook payante
- presse régionale (Républicain)
- flyer boîtes aux lettres
- panneaux lumineux
- panneau sur les routes + flechages entre les 2 salles (informer VTD Sud)

A prévoir :

- Informer la gendarmerie
- Etiquettes autocollantes (exposants/bénévoles)
- Plans de la salle avec disposition des tables
- Affichette pour la buvette :
 - Café
 - Boissons
 - Chips
 - Bonbons
 - Autres ?

Rq : on ne vend pratiquement pas de sandwich lors d'un tel événement (de plus il faut des bénévoles pour tenir la buvette)

Rendez-vous le samedi 01/02 14h pour installer la salle.

Faire un appel aux exposants, ceux qui viennent installer pourront choisir et réserver leur emplacement.

PROCHAINE REUNION:

La prochaine réunion de la CDE est programmée le ~~Vendredi 28 février 2020~~ **Lundi 9 mars** à partir de 20h30 dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de Bouray.

L'Ordre du jour prévisionnel sera :

- Validation du compte rendu de la réunion du 10 janvier
- Bilan du vide-grenier
- Préparation du carnaval et du Bineau
- Questions diverses